

# TRAIL DES ECRINS

## 17 et 18 Juin 2017

### REGLEMENT DES QUATRE EPREUVES

**La Trans'Ecrins, 57 Km, 3400m de D+**  
**Le Trail des Ecrins 34 Km 2200m de D+**  
**Le Trail du Fournel 23 Km 1200m de D+**  
**La Vallouissette 14 Km 450m de D+**  
**Le KM Vertical 3,5 Km et 1000 m de D+**

#### Article 1 : ORGANISATION

Sous l'égide du club Ecrins Trail Running, en collaboration avec l'ES Vallouise, Courir en Briançonnais, le comité des fêtes, la commune de Vallouise et la Communauté de Communes du Pays des Ecrins, organisent les 17 et 18 juin 2017, le Grand Trail des Ecrins sur deux journée avec 5 courses : le samedi 17 Juin le KV de Pelvoux ,la Vallouissette et les courses enfants ,le dimanche 18 Juin la Trans'Ecrins, le Trail desEcrins ,le Trail du Fournel. Epreuves ouvertes à tous, Hommes ou Femmes, licenciés ou non, âgés de 20 ans au moins pour la Trans'Ecrins et le trail des Ecrins,18 ans pour le trail du Fournel et le KM vertical et 16 ans pour la Vallouissette.

#### Catégories Trans'Ecrins

- Espoirs : 1995 / 1997
- Seniors : 1978 à 1994
- Masters : 1977 et avant

#### Catégories Le Trail du Fournel

- Espoirs : 1995 / 1997
- Seniors : 1978 à 1994
- Masters : 1977 et avant

#### Catégories Le Trail des Ecrins

- Espoirs : 1995 / 1997
- Seniors : 1978 à 1994
- Masters :1977 et avant

#### Catégorie Vallouissette

- Cadets : 2000 / 2001
- Juniors : 1998 / 1999
- Espoirs : 1995 / 1997
- Seniors : 1978 à 1994
- Masters :1977 et avant

#### Catégorie KM Vertical

- Juniors : 1998 / 1999
- Espoirs : 1995 / 1997
- Seniors : 1978 à 1994
- Masters :1977 et avant

#### Catégorie Courses enfants

- Ecole d'athlétisme : 2008/2010 et Après, distance 1000 M maxi sans classement
- Poussins : 2006 / 2007 distance 1500 M Maxi
- Benjamins : 2004 / 2005 distance 2000 M Maxi
- Minimes : 2002 / 2003 distance 2500 M Maxi

#### Article 2 : CONDITION D'ADMISSION

Conformément à la loi du 23 mars 1999, les inscriptions ne seront enregistrées que si elles sont accompagnées d'une photocopie de licence FFA, FFCCO, FFPM, FFTri, FIDAL (licence italienne), FSGT Athlé, FSCT Athlé, UFOLEP Athlé, en cours de validité et les non licenciés un certificat médical de non contre indication à la pratique de l'athlétisme en compétition datant de moins d'un an ou sa photocopie, même pour les marcheurs sur le trail de la Vallouissette uniquement. Pour les inscriptions sur place, si dossard disponible présentation d'une licence citée ci dessus ou d'un certificat médical concernant l'athlétisme en compétition ce dernier sera conservé un an par l'organisateur en tant que justificatif en cas d'accident, il ne sera pas retourné. En l'absence de l'un ou de l'autre de ces documents pas de dossard possible.

### **Article 3 : INSCRIPTIONS**

Les inscriptions pourront être prises sur le site GENIALP.COM ou le bulletin est téléchargeable sur [http:// www.grand-trail-des-ecrins .com](http://www.grand-trail-des-ecrins.com) et à envoyer à Ilonka BIERMANS : Chalet Alpe Lune- Les prés- 05290 Puy St Vincent mail : [inscriptionsgte@gmail.com](mailto:inscriptionsgte@gmail.com).

#### **Droit d'inscription :**

**1/ La Trans'Ecrins**, 57 Km, 3400m de D+ : Formule à 40 € (50 € après le 01/05/2017). comprenant le dossard, le transport jusqu'au départ à l'Argentière la Bessée, les ravitaillements, la collation d'arrivée, le repas du dimanche midi l'envoi du journal local pour les résultats, un lot et un tee-shirt finisher.

**2/ Le Trail des Ecrins** 34 Km 2200m de D+

Formule à 30€ (40€ après le 01/05/2017) : comprenant le dossard, les ravitaillements, le repas du dimanche midi, l'envoi du journal local pour les résultats, un lot et un tee-shirt finisher.

**3/ Le Trail du Fournel** 23 Km 1200m de D+

Formule à 25€ (30€ après le 01/05/2017) : comprenant le dossard, le transport jusqu'au départ , les ravitaillements, le repas du dimanche midi, l'envoi du journal local pour les résultats, un lot et un tee-shirt finisher.

**4/ La Vallouissette** : 14 Km 450m de D+

Formule à 20 €. ( 25 € sur place) Comprenant le dossard, les ravitaillements, l'envoi du journal local pour les résultats, un lot et un tee-shirt finisher

**5/ Le KM Vertical** : 3,5 Km 1000m de D+

Formule à 15 €. ( 20 € sur place) Comprenant le dossard, les ravitaillements, l'envoi du journal local pour les résultats, un lot et un tee-shirt finisher

### **Article 4 : LES PARCOURS**

**1ère épreuve** : la Trans'Ecrins 57 km 3400m+ : elle enchainera le tracé des deux parcours Fournel et Ecrins avec les cols de la Pousterle, de Vallouise 2600 M qui sera le toit de l'épreuve , de la Trancoulette et de la Pisse.

**Départ dimanche de l'Argentière la Bessée à 06h00**

**2ème épreuve** : le Trail des Ecrins 34 km 2200m+ : Véritable trail en montagne avec 80 % du parcours au dessus de 2000 m d'altitude.

avec un départ de Vallouise, via le col de Vallouise 2600 m, le col de la Trancoulette 2200 m et enfin le col de la Pisse à 2500m.

**Départ dimanche de Vallouise à 07h00**

**3ème épreuve** : le trail du Fournel 23 km et 1200m+, départ de l'Argentière la Bessée, direction la vallée du Fournel pour rejoindre Vallouise, via le col de la Pousterle et les chalets de Narreyroux.

**Départ dimanche de l'Argentière la Bessée à 08h00.**

**4ème épreuve** : la Vallouissette 14km et 450m+ de dénivelé, parcours en

boucle autour des villages des Vigneaux et Vallouise, épreuve ouverte aux marcheurs.

**Départ samedi de Vallouise à 15h00**

**5ème épreuve** : le KM Vertical 03 km et 1000 Mde D+ parcours au départ du front de neige de Pelvoux reliant la station au sommet du téléski des Crêtes .

**Départ Samedi à 9H00 du front de neige de Pelvoux**

Et enfin les courses enfants, petites boucles dans le village de Vallouise (inscription gratuite sur place), départ samedi à 17h.

**Equipement obligatoire pour la Trans'Ecrins et le Trail des Ecrins** : Réserve d'eau d'au moins 1 litre, veste imperméable avec capuche, couverture de survie, sifflet et suivant les conditions météo gant bonnet et collant peuvent devenir obligatoires .

**Trail du Fournel** : Réserve d'eau d'au moins 75 cl , veste imperméable avec capuche et sifflet.

**La Vallouissette et le KM Vertical** : une réserve d'eau de 50cl est conseillée. Pour le KV une réglementation particulière pourra être prise le jour de l'épreuve.

**Attention les bâtons de marche doivent être fixés sur le sac au départ, il est interdit de partir sans bâton et d'en récupérer sur le parcours ou de partir avec et les déposer avant l'arrivée.**

### **Article 5 : REMISE DES DOSSARDS**

Les dernières inscriptions (si dossards disponibles) et retraits des dossards auront lieu à l'accueil du Grand Trail des Ecrins à Vallouise le Samedi 17 juin de 7h 00 à 8H30 pour le KV et de 13H00 à 20H00 à Vallouise pour les autres épreuves. Ainsi que Dimanche 18 juin de 04H00 à 08H00.

Retrait des dossards et inscriptions de la Vallouisette le Samedi 17 juin de 13h00 à 14h30 sur place.

Majoration des inscriptions à partir du 1er Mai 2017 pour la Trans'Ecrins, le Trail des Ecrins, le Trail du Fournel et sur place pour la Vallouisette et le KM Vertical.

Limitation des dossards :

<b>La Trans'Ecrins:</b>	<b>150 dossards</b>
<b>Le Trail des Ecrins :</b>	<b>200 dossards</b>
<b>Le Trail du Fournel :</b>	<b>300 dossards</b>
<b>La Vallouisette:</b>	<b>150 dossards</b>
<b>le KM Vertical</b>	<b>100 dossards</b>

### **Article 6 : ASSISTANCE**

Des postes de ravitaillement, de contrôle et de sécurité seront installés le long des différents parcours, voir plan ci-joint.

### **Article 7 : BARRIÈRES HORAIRES**

Des barrières horaires seront mises en place par le directeur de course, tout concurrent n'ayant pas pointé à ces barrières horaires sera arrêté et rapatrié à l'arrivée, en navette. Ceux-ci ne seront pas classés.

<b>KM 09 : Ravitaillement de la Pousterle</b>	<b>10H30 Trail du Fournel</b>
<b>KM 23 : Ravitaillement Vallouise</b>	<b>10H30 Trans Ecrins</b>
<b>KM 35 : Ravitaillement les Partias</b>	<b>14H00 Trans Ecrins</b>
<b>KM 50 : Ravitaillement Chambrand</b>	<b>17H30 Trans Ecrins</b>
<b>KM 07 : Camping Courumba</b>	<b>16H30 la Vallouisette</b>

### **Article 8 : SÉCURITÉ**

Il est interdit de suivre les coureurs avec un véhicule motorisé ou non. Parcours balisé et fléchage au sol par peinture aérosol biodégradable, serre file sur tous les parcours.

### **Article 9 : MÉTÉO**

En cas de conditions météorologiques ou nivologiques défavorables ou autres, le directeur de course se réserve le droit de modifier ou interrompre l'épreuve (même en cours), ainsi que les barrières horaires. Les engagements restent acquis.

Priorité à la sécurité pour tous !!!

### **Article 10 : COUVERTURE PHOTOGRAPHIQUE ET AUDIOVISUELLE**

Du fait de son engagement, le concurrent donne à l'organisation un pouvoir tacite pour utiliser toute photo ou image le concernant, et cède donc son droit à l'image dans le cadre de la promotion de la compétition et du site du Pays des Ecrins.

### **Article 11 : RÉCOMPENSES**

Pour tous les coureurs :

**La Trans'Ecrins:** les ravitaillements, le transport au départ, le repas du samedi midi, 1 lot à l'inscription, 1 textile finisher ou autre à tous les arrivants ainsi que le journal de la course avec les résultats et les soins.

**Le Trail des Ecrins :** les ravitaillements, le repas du samedi midi, 1 lot à l'inscription, 1 textile finisher ou autre à tous les arrivants ainsi que le journal de la course avec les résultats et les soins.

**Le Trail du Fournel :** les ravitaillements, le transport au départ, un lot à l'inscription, 1 tee-shirt finisher ou autre et le repas du samedi midi, ainsi que le journal de la course avec les résultats.

**La Vallouisette :** les ravitaillements, 1 lot à l'inscription, 1 textile ou autre à tous les arrivants, ainsi que le journal de la course avec les résultats.

**Le premier de chaque catégories :** cadet ,juniors, espoirs, séniors, M1, M2, M3, M4 hommes et femmes. (Pas de classement marcheurs.), et le podium scratch hommes et femmes.

### **Article 12 : MISES HORS COURSE**

Les concurrents seront éliminés pour cause de : Absence de dossard –Falsification de dossard – Retard au départ de la compétition – Absence de l'équipement obligatoire – Non pointage aux postes de contrôles –Dépassement des temps maximum autorisés aux postes de contrôle –Pollution ou dégradation des sites traversés (couper les sentiers, jets de détritus) – Refus de se faire examiner par un médecin – Ravitaillement en dehors des zones prévues.

Toute personne souhaitant porter une réclamation devra le faire oralement auprès du 1er poste de contrôle rencontré et par écrit à l'arrivée auprès du directeur de course.Des postes de contrôle de matériel inopinés pourront être mis en place par

l'organisation à d'autres endroits que les postes de secours ou ravitaillement. ¼ d'heure de pénalité par matériel manquant sera appliqué. Rappel ; Il est formellement interdit de couper les sentiers afin d'éviter l'érosion et la dégradation des sites naturels traversés, le non respect de cette consigne pourra entraîner une disqualification.

### **Article 13 : CONDITIONS GÉNÉRALES**

Tous les concurrents s'engagent à se soumettre aux règles spécifiques de l'épreuve par le seul fait de leur inscription et dégagent la responsabilité des organisateurs pour tout incident ou accident pouvant survenir avant, pendant ou après l'épreuve.

### **Article 14 : ASSURANCE**

Responsabilité civile : les organisateurs sont couverts par une police souscrite auprès de la FFA.

Individuelle accident : les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence, il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

### **Article 15 : ANNULATION**

Aucun remboursement ne sera effectué, seul un avoir sera proposé et utilisable pour le trail 2018, sur présentation d'un certificat médical ou autre, la demande devra être effectuée au plus tard trois jours avant l'épreuve 2017.

**Le directeur de course : Patrick MICHEL**